

RÉAMÉNAGEMENT DE PARC SUR FOND DE PARTICIPATION CITOYENNE

Lieu : Ville de Terrebonne

Image : Ville de Terrebonne



Population : 122098

En résumé

La Ville a impliqué ses citoyens au cœur de la réflexion sur un projet de réaménagement de parc en 2020 et 2021. Malgré la pandémie, qui aurait pu bouleverser les plans, diverses stratégies de consultation ont été mises en place : sondage en ligne, rencontres citoyennes virtuelles et sollicitation d'avis d'organismes de sport et de loisir. Un banc d'allaitement a été installé dans le parc avec la collaboration de l'organisme Nourri-Source, et Hydro-Québec a fait une importante contribution financière dans le cadre de son programme de mise en valeur intégrée. Le parc Pierre-Le Gardeur réaménagé a été ouvert au public à l'été 2022, mais en raison de retards de livraison de certains équipements, l'inauguration officielle a dû être reportée à mai 2023.

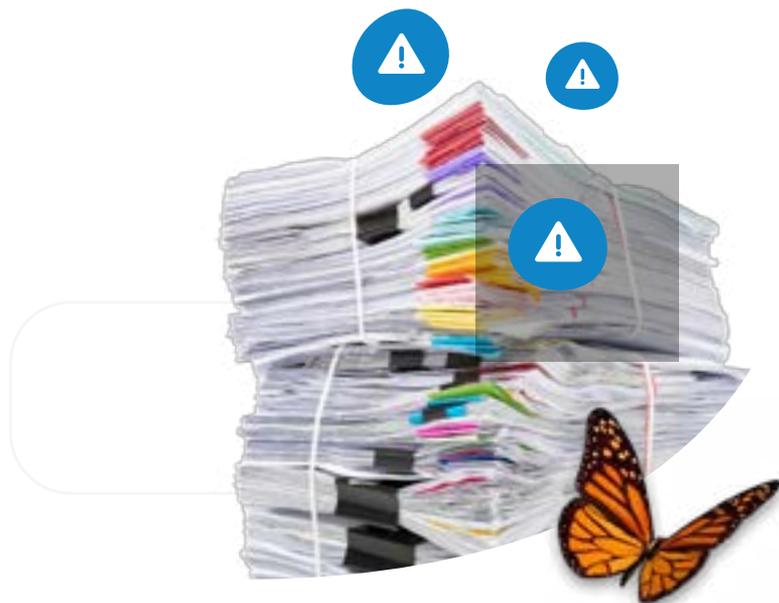
Contexte

- Le parc Pierre-Le Gardeur était vétuste, ses premiers équipements dataient de 1995.
- Un réaménagement était nécessaire pour répondre aux besoins de la population, offrir des équipements complémentaires à ceux des autres parcs du quartier, enrichir la programmation et accroître son caractère invitant.
- La Ville désirait impliquer ses citoyens dans la réflexion et connaître leurs préférences quant au choix de certains équipements.
- Le projet s'est déroulé en période pandémique.

Participation citoyenne

La Direction des relations avec les citoyens et des communications, de concert avec la Direction du loisir et de la vie communautaire et la Direction du génie, a piloté une démarche





**Planitou**
L'enfant au quotidien

**Simplifiez la préparation
et la gestion terrain de
votre camp avec Planitou !**



 **Présences numériques**

 **Communications participants et employés**

 **Prise de notes d'observations**

 **Dossiers participants (fiches santé)**

**Faites vite, il n'est pas trop tard pour débuter avec Planitou à l'été 2023,
communiquez avec nous dès maintenant !**

Partenaire avec la majorité des logiciels d'inscriptions. Aucun frais annuel ou mensuel, payez selon votre utilisation.

 planitou.ca • 1 888 611-4449 • info@planitou.ca

permettant d'intégrer les citoyens dans le processus de réaménagement du parc. Cette démarche s'est déroulée en quatre étapes.

Première rencontre citoyenne en webdiffusion, décembre 2020

- Présentation du processus, des concepts d'aménagement et des modalités du sondage
- Plus de 2000 lettres d'invitation envoyées aux résidences situées dans un rayon de 800 mètres du parc
- 94 personnes connectées en direct
- 71 visionnements en différé
- 35 questions et commentaires reçus et auxquels on a répondu en direct

Sondage en ligne, décembre 2020

- Deux concepts ont été présentés : 25 % des votes pour le concept 1 avec patinoire permanente, 75 % des votes pour le concept 2 avec piste à rouleaux asphaltée
- Quelques questions pour connaître le profil des répondants
- Une soixantaine de réponses (seules les réponses des citoyens dans le rayon de 800 mètres ont été prises en compte)

Deuxième rencontre citoyenne en webdiffusion, juin 2021

- Présentation du concept final, d'images inspirantes et de l'échéancier des travaux
- 121 personnes connectées en direct
- 45 visionnements en différé
- 56 questions et commentaires reçus et auxquels on a répondu en direct

Rencontres avec des représentants d'organismes, août 2021

- Rencontres virtuelles
- Organismes : Association régionale de loisir pour personnes handicapées de Lanaudière, Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord, Nourri-Source Lamater
- Recommandations de mobilier afin de répondre aux besoins spécifiques de certaines clientèles et maximiser l'accessibilité universelle du parc

Projet enrichi grâce à la participation citoyenne

À la base, il y avait :

- Nécessité que l'espace public réponde aux besoins des personnes de tous âges
- Besoin de rendre le parc accessible et fréquentable en toute saison
- Inquiétude quant aux possibles nuisances dues à l'aménagement de la piste à rouleaux
- Volonté de respecter les principes de développement durable
- Désir de limiter les obstacles physiques afin de favoriser l'accès à tous
- Souhait d'équipements favorisant la pratique d'activités physiques et la socialisation
- Ambition que le parc soit extraordinaire

Concrètement, à la suite des consultations citoyennes, le plan de réaménagement a été bonifié ainsi :

- Modification de l'éclairage pour limiter les nuisances appréhendées
- Modification du réseau de sentiers afin de pouvoir glacer un parcours en période hivernale
- Ajout de végétaux (arbres et autres plantes)
- Ajout de tables de tennis de table
- Modification de l'implantation du mobilier et de certains équipements, surtout pour des motifs d'accessibilité et d'atténuation des nuisances pour le voisinage

Coût total du réaménagement : 1,8 M\$

Caractéristiques du parc réaménagé

- Grande table de rassemblement et de socialisation
- Pergola
- Chaises longues
- Piste à rouleaux asphaltée (pumptrack)
- Aires de jeu
- Jeux d'eau
- Terrains de tennis
- Aire de tennis de table
- Butte de glissade
- Sentier glacé
- Banc d'allaitement
- Aires de pique-nique
- Chalet de service
- Plantation d'arbres
- Projecteurs d'ambiance
- Fontaine d'eau

Avantages et limites de l'exercice de participation citoyenne

- L'exercice de participation citoyenne s'appuyait sur certains principes de concertation et se situait entre « le pouvoir symbolique et le pouvoir partagé sur l'échelle de participation des citoyens » (Arnstein, 1969).
- Au-delà d'informer, l'intention de la Ville était de consulter et de rassurer les citoyens sur son projet de réaménagement de parc.
- La webdiffusion ne permettait cependant pas de réelle discussion avec les citoyens.
- L'exercice a néanmoins permis aux citoyens d'influencer significativement les décisions relatives au choix des équipements et au réaménagement du parc.
- La majorité des citoyens seront heureux et fiers du résultat final, mais certains seront peut-être déçus : pour des raisons logistiques ou budgétaires, de bonnes propositions n'ont pu être retenues.

Références

[Aperçu schématique du projet](#)

Ouvrage de référence théorique : Roult, R., & Miaux, S. (2016), *Aménager des espaces favorables au loisir, au sport et au tourisme*, Presses de l'Université du Québec

Personne-ressource

Jean-François Elliott, conseiller aux parcs, activités de sport et de plein air, Direction du loisir et de la vie communautaire, Ville de Terrebonne

AGORA FORUM

Cet article est extrait de la revue Agora Forum
édition PRINTEMPS-ÉTÉ 2023 - Vol. 46 N°1



Accédez aux éditions précédentes

